adapei 33

Ensemble, construisons demain

Poste à pourvoir

Directeur(trice) Adjoint(e)

L'Adapei recrute un directeur adjoint sur la MAS de Biganos. Au regard des certifications à venir, un profil avec une expérience acquise en qualité serait souhaité.
Placé sous la responsabilité du directeur d'établissement, le directeur adjoint constitue le relais de proximité de l'équipe de direction. Il assure le management opérationnel auprès des équipes. Si le directeur d'établissement reste le garant du bon fonctionnement et des résultats de la structure, le directeur adjoint peut se voir confier des tâches incombant au directeur d'établissement. Le directeur adjoint peut le cas échéant, remplacer le directeur d'établissement.

Année 2026
02/10/2026
Etablissement :
MAS Biganos

Poste disponible au :
immédiatement

☒ **CDI Tps complet**
☐ **CDD Tps complet**
☐ **CDI Tps partiel**
☐ **CDD Tps partiel**

ETP 1

Rémunération

36 k€ -> 46k€ brut

Nos avantages !

- **Association parentale**
- **Equipes expertes et engagées**
- **Convention collective 1966**
- **Congés supplémentaires**
- **Plan de formation volontaire et ambitieux**
- **Application du Ségur**
- **Dispositif de prévoyance confortable**
- **CSE dynamique**

Missions :

1. Management opérationnel

Afin d'assurer le management opérationnel de l'établissement, le directeur adjoint est présent auprès des équipes. Il se doit d'évaluer l'activité des unités pour adapter au quotidien les besoins en remplacement avec l'assistance du correspondant ressources humaines (CRH). Il accompagne et soutien les coordonnateurs de parcours de vie dans la réalisation de leur mission, notamment en cas de situations complexes auprès des équipes, familles et personnes accueillies. En tant que cadre de proximité membre de la direction de l'établissement, il anime les différentes réunions nécessaires. Il se positionne comme le relais de communication de la direction au sein des unités et/ou services.

2. Assistance du directeur sur l'ensemble de ses fonctions :

Le directeur adjoint assiste le directeur d'établissement sur l'ensemble de ses fonctions à savoir :
- Le pilotage général ;
- L'accueil des personnes correspondant à l'agrément de l'établissement et relations avec les familles ;
- La gestion administrative, budgétaire, financière et comptable, les achats ;
- La qualité, l'hygiène et la sécurité ;
- La gestion des ressources humaines

3. Remplacement du directeur d'établissement

Le directeur adjoint est amené à remplacer le directeur d'établissement :
- En interne en cas d'absence de ce dernier, notamment lors des périodes de congés payés ;
- Ponctuellement lors d'évènements ou manifestations extérieures ;

4. Missions transverses

Le directeur adjoint, peut-être amené à participer à des missions transverses au niveau du pôle auquel son établissement est rattaché ou même à l'échelle de l'association.

Profil cible et pré-requis :

Le directeur adjoint dispose d'un diplôme de Niveau 6 et/ou d'une solide expérience de terrain.
L'exercice de cette fonction est soumis à un contrôle d'honorabilité (casier judiciaire B2 + FIJAIS).

Compétences :

- Connaitre le secteur médico-social et ses enjeux et/ou disposer d'une compétence spécifique forte autres (ressources humaines, qualité, finance…)
- Savoir animer une démarche qualité
- Présenter des capacités de synthèse et d'analyse
- Être force de proposition auprès du directeur d'établissement
- Être capable de prendre des décisions ;
- Disposer d'une appétence forte pour la communication
- Utiliser les outils de bureautique et logiciels métiers

Envoyer
Lettre de motivation et CV

marion.waterlot@adapei33.com